

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
EVIOSYS Nantes

Par arrêté préfectoral n° 2023/ICPE/418 en date du 27 décembre 2023 une enquête publique est ouverte à la mairie de Nantes, pendant une période de 32 jours **du lundi 22 janvier 2024 à 9h au vendredi 23 février 2024 à 17h30**, en vue de la hausse de capacité de son site (augmentation de la capacité de production d'éléments de boîtes métalliques) situé sur la commune de Nantes, 19 boulevard du Maréchal Juin.
Cet établissement est soumis au régime de l'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Madame Catherine ETIEN, géomètre expert DPLG, est désignée en qualité de commissaire enquêtrice.

La commissaire enquêtrice est chargée de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de Nantes, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- Lundi 22 janvier 9h-12h30 Mairie de quartier de Chantenay
- Mercredi 7 février de 14h à 17h30 Mairie centrale – Salle Baco de la Chapelle
- Jeudi 15 février 9h-12h30 Mairie de quartier de Chantenay
- Vendredi 23 février 14h à 17h30 Mairie de quartier de Chantenay

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier « papier » d'enquête publique et du dossier numérique sur un poste informatique, en mairie de Nantes aux jours et heures d'ouverture des services au public et selon les modalités d'accueil du public en vigueur. La consultation du dossier d'enquête publique est également possible directement sur le site Internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr.

Le dossier comporte une étude d'impact du projet, ainsi que les avis obligatoires.

Pendant le temps strict de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre « papier », déposé en mairie de Nantes.
Celles-ci peuvent également être adressées, par voie postale à la commissaire enquêtrice, en mairie de Nantes (2 Rue de l'Hôtel de ville – 44000 Nantes).

Elles peuvent être déposées directement par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete.eviosynantes@gmail.com

La taille des pièces jointes ne peut excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte.

Toutes les observations seront mises à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la préfecture.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du préfet de la Loire-Atlantique (*Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau des procédures environnementales et foncières*), dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Nantes pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée par courrier auprès du pétitionnaire : Société Eviosys, 19 boulevard Maréchal Juin, BP 60416, 44104 Nantes Cedex 4 .

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté d'autorisation délivré par le préfet de Loire-Atlantique assorti de prescriptions d'exploitation, ou un refus.